



Wenn Stille bewegt...
Quand le silence agit...
Quando il silenzio commuove...
Sche silenzi comova...

Cranio Suisse®
Hermetschloostrasse 70/4.01
8048 Zurich

Je demande par la présente à être inscrit-e sur la liste des superviseuses et des superviseurs de Cranio Suisse®, ce conformément aux exigences ci-dessous datées du 7.2.2013. Les frais d'admission s'élèvent à CHF 100.--.

Rubrique souhaitée (plusieurs rubriques possibles si les conditions sont remplies):

- Supervision pour étudiant-es**
- Supervision pour praticien-nes**
- Supervision selon l'association BSO**

Coordonnées

Prénom, nom:

Adresse, lieu:

Tél./courriel:

Expérience personnelle dans le domaine de la supervision (*justificatifs en annexe*)

Supervision individuelle: heures

Supervision en groupe: heures

Cours de base en supervision (*attestations de cours en annexe*)

Direction:

Lieu:

Date:

Direction:

Lieu:

Date:

Conduite d'entretien, communication, formation d'adultes (joindre les attestations de cours)

Direction:

Lieu:

Date:

Direction:

Lieu:

Date:

Autres conditions d'admission (justificatifs en annexe)

Certification en tant que thérapeute cranosacral/e

Par: Année:

Pratiquant depuis:

Membre de Cranio Suisse® depuis:

ou

Formation selon le standard Cranio Suisse® (documentation complète en annexe)

Date: Signature:

Exigences (extrait du document «Supervision dans la TCS»):

A. Supervision pour étudiant-es

- Membre de Cranio Suisse® ou formation selon le standard Cranio Suisse®
- Praticien ou praticienne en thérapie cranosacrée depuis au moins 4 ans
- Expérience personnelle dans le domaine de la supervision (supervision individuelle ou de groupe): au moins 25 heures, dont au moins 5 heures de supervision individuelle
- Cours de base sur la supervision, au moins 48 heures, dont 24 heures de formation continue qui peuvent être suivies dans le domaine de la conduite d'entretien, de la communication, de la formation des adultes ou équivalents

B. Supervision pour praticien-nes

- Membre de Cranio Suisse®
- Praticien ou praticienne en thérapie cranosacrée depuis au moins 4 ans
- Expérience personnelle dans le domaine de la supervision (supervision individuelle ou de groupe): au moins 25 heures, dont au moins 5 heures de supervision individuelle
- Cours de supervision, au moins 66 heures, dont 24 heures de formation continue qui peuvent être suivies dans le domaine de la conduite d'entretien, de la communication, de la formation des adultes ou équivalents

C. Supervision selon l'association BSO

- Membre de Cranio Suisse®
- Praticien ou praticienne en thérapie cranosacrée depuis au moins 4 ans
- Exigences de l'association BSO, www.bso.ch